ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

ABCA / AACB

REUNION ORDINAIRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

(Dakar, Sénégal, le 9 mars 2023)

LISTE DES DECISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa réunion ordinaire, le 9 mars 2023, à Dakar, au Sénégal, au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La rencontre, qui a enregistré la participation de douze (12) Banques Centrales membres du Bureau et de la Commission de l'Union Africaine (CUA), a été présidée par M. Buah SAIDY, Président de l'ABCA, Honorable Gouverneur de la Central Bank of The Gambia.

Le Président de l'ABCA a prononcé le discours d'ouverture et a présidé la réunion du Bureau.

La réunion du Bureau a examiné, entre autres, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 44e réunion ordinaire, tenue le 5 août 2022, à Banjul, en Gambie. A cet égard, le Bureau a :

1. noté l'état de mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs en août 2022 et a félicité le Secrétariat de l'ABCA pour le taux élevé de mise en œuvre (81,08%). Le Bureau a également demandé au Secrétariat de l'ABCA de suivre la mise en œuvre des décisions en cours.

2. pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). Le Bureau a encouragé les Sous-régions qui n'ont pas encore élaboré un cadre de politique monétaire harmonisé à soumettre au Secrétariat de l'ABCA, avant fin juillet 2023, une feuille de route sur les moyens qu'elles entendent mettre en oeuvre pour élaborer des cadres harmonisés de politique monétaire avec des délais raisonnables.

3. pris note des recommandations du Groupe d'Experts sur l'affinement des critères de convergence du PCMA afin de maintenir le statu quo sur la convergence macroéconomique des critères de convergence pour le moment et d'accélérer la mise en œuvre de la décision du Conseil des Gouverneurs sur l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs.

4. demandé à la Commission de l'Union Africaine (CUA) d'accélérer la mise en œuvre de l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs afin d'aider les pays membres à se conformer aux critères de convergence macroéconomique. A cet égard, le Bureau a encouragé la CUA à mettre en place, avant les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023, le Secrétariat qui suivra les activités du mécanisme d'évaluation par les pairs.

BS

5. pris note des recommandations sur le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain (IMA) lors de la réunion extraordinaire du Groupe d'Experts du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration.

6. sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Séminaire Continental au titre de l'année 2023 sur le thème " Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte " :

    a) Rôle du secteur financier dans la promotion de l'agriculture ;

    b) Promotion de l'économie verte en Afrique : rôle du secteur financier ;

    c) Changement climatique, stabilité financière et des prix et atteinte d'une sécurité alimentaire durable en Afrique : rôle des Banques Centrales.

7. sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Symposium des Gouverneurs au titre de l'année 2023 sur le thème " Récurrence des chocs et implications macroéconomiques pour les économies africaines : enjeux et perspectives pour les Banques Centrales " :

    a) Renforcement de l'efficacité de la politique monétaire en présence de chocs d'offre récurrents ;

    b) Rôle des Banques Centrales dans le renforcement de la résilience des économies africaines face aux chocs externes ;

    c) Chocs exogènes et mécanisme de transmission de la politique monétaire : défis pour les Banques Centrales et perspectives.

8. a pris note du rapport des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA). Le Bureau a demandé aux Superviseurs de la CSBA, en collaboration avec le Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement, de finaliser les discussions lors de la Conférence et de la Réunion annuelles de la CSBA qui se tiendront les 6 et 7 avril 2023, à Banjul, en Gambie afin de définir les modalités pratiques d'une collaboration ou d'un partenariat avec la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF).

9. encouragé le Groupe de Travail de la CSBA présidé par la Central Bank of Nigeria (CBN) à finaliser les cadres harmonisés sur la Gestion de Crise et Résolution Bancaire ainsi que sur la Réglementation et la Supervision des FinTechs. La version finale des cadres harmonisés sera soumise pour examen lors des Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023.

10. instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres aux Banques Centrales concernées afin qu'elles soumettent les Protocoles d'Accord en cours entre les Banques Centrales des Etats Partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et leurs autorités de régulation en Afrique afin de permettre au Secrétariat de soutenir cet exercice au niveau de l'ABCA.

11. demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux sept Banques Centrales restantes qui n'ont pas encore désigné de hauts fonctionnaires chargés de suivre les activités du Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) en matière de coopération, d'information et d'assistance entre les Banques Centrales membres de l'ABCA, de le faire dès que possible.

12. pris note du rapport de travail du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement et de ses deux Groupes de Travail.

BS

13. instruit le Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement de poursuivre les discussions avec Afreximbank sur le projet du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), en cohérence avec la vision et la stratégie d'intégration des systèmes de paiement en Afrique, avant les Réunions Annuelles au titre de l'année 2023 pour atteindre l'objectif d'intégration des systèmes de paiement en Afrique.

14. demandé au Groupe de Projet sur l'intégration des systèmes de paiement d'organiser une campagne de sensibilisation sur les paiements transfrontaliers au cours du troisième trimestre de 2023 avec le Conseil de la Stabilité Financière (CSF) et le Groupe de Projet sur les paiements transfrontaliers de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) / Comité des Paiements et des Infrastructures de Marché (CPIM) afin d'accélérer la mise en œuvre des recommandations du G20 sur les paiements transfrontaliers.

15. pris note du rapport du Symposium des Gouverneurs qui s'est tenu le 4 août 2022.

16. pris note du rapport du Conseil des Gouverneurs qui s'est tenu le 5 août 2022.

17. pris note de la situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de 2023 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de relance, avec copie aux Présidents des Sous-régions, aux Banques Centrales qui n'ont pas encore payé leurs contributions de le faire sans délai.

18. examiné les propositions relatives aux modalités de constitution et d'utilisation des réserves de capitaux propres de l'ABCA, y compris le renforcement des fonds propres, le maintien du niveau actuel des fonds propres et leur réduction en les affectant à des ressources budgétaires. A cet égard, le Bureau a demandé aux Banques Centrales membres de l'ABCA de continuer à contribuer au budget annuel de l'Association et au Comité Technique de lui faire un rapport lors du prochain Conseil des Gouverneurs sur l'existence éventuelle de restrictions dans les Statuts de l'Association sur l'utilisation des fonds propres.

19. instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer une lettre de félicitation à la Banco de Cabo Verde pour son engagement à payer ses arriérés afin de contribuer à la régularisation de sa situation financière au sein de l'ABCA.

20. instruit le Secrétariat de l'ABCA qu'à l'avenir, les entreprises privées individuelles ne doivent pas utiliser la plateforme de l'ABCA pour présenter leurs produits et services. Cette decision concerne la collaboration avec AfricaNenda pour la promotion de l'inclusion financière par le biais de systèmes de paiement instantané efficaces en Afrique, Genesis Analytics par rapport à la proposition financière sur la formation sur le changement climatique, le rôle et la responsabilité des Banques Centrales, ainsi que AeTrade Group pour sa proposition sur le projet d'inclusion financière en Afrique.

21. pris note du rapport de la réunion conjointe organisée par la Banque Centrale Européenne, l'Association des Banques Centrales Africaines et la Commission de l'Union Africaine sur l'intégration monétaire. Le Bureau a demandé au Secrétariat de l'ABCA de poursuivre la fructueuse coopération avec la Banque Centrale Européenne.

22. pris note de la participation massive des Banques Centrales au programme de formation de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) au titre de l'année 2022. Le Bureau a demandé au Secrétariat de poursuivre la fructueuse collaboration avec la FRBNY afin de permettre la participation des Banques Centrales aux formations de la FRBNY en 2023.

BS

23. chargé le Secrétariat de l'ABCA d'informer Orange Mobile Finance qu'elle n'avait pas à demander sa réadmission au sein du Groupe de Travail sur la stratégie d'intégration des paiements mobiles puisqu'elle n'en a jamais été exclue.

24. indiqué qu'il n'était pas nécessaire de porter à leur attention la lettre de l'Institut de Gestion Macroéconomique et Financière (MEFMI) en Afrique de l'Est et Australe pour accueillir le Forum des Gouverneurs en marge des Réunions Annuelles de l'ABCA en 2023. Il est laissé à la discrétion des Banques Centrales non membres du MEFMI d'assister au Forum des Gouverneurs si elles le jugent nécessaire.

25. pris note de l'organisation du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2023 sur le thème : " Impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte" par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé, au Cameroun, du 15 au 17 mai 2023.

26. pris note que les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2023 se tiendront à Livingstone, la Capitale touristique de la Zambie, du 30 juillet au 4 août 2023.

A l'issue de la réunion, les Gouverneurs ont exprimé leur profonde gratitude à son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal ainsi qu'à l'honorable Gouverneur Jean-Claude Kassi BROU et au personnel de la BCEAO pour la chaleureuse hospitalité et les dispositions prises pour l'organisation de la rencontre.

Fait à Dakar, le 9 mars 2023

Monsieur Buah SAIDY
Président de l'Association des Banques Centrales Africaines
Gouverneur
Central Bank of The Gambia